

La société n'oublia pas toutefois les œuvres diverses proposées à sa générosité, car durant les quatre premières années de son existence, elle y contribua pour plus de \$22,000.00. Elle ne croyait pas pouvoir mieux utiliser les surplus, que lui assuraient la robuste constitution de ses membres et leur héroïque fidélité à se maintenir au poste jusqu'au dernier soupir.

Le 27 octobre 1796, un nouveau projet fut soumis à l'approbation de l'évêque. On y réduisait à deux les œuvres auxquelles la société devrait pourvoir, à savoir : le supplément de Monseigneur le Coadjuteur et le secours aux prêtres infirmes.

Ce fut le 5 juin 1799 que la *Caisse ecclésiastique Saint-Michel* fut définitivement établie et qu'on procéda à l'élection de ses premiers officiers. Ce fut le presbytère de Saint-Michel de Bellechasse qui fut le théâtre de cet important événement. Le patron de la paroisse devint celui de la Caisse ; et c'était providentiel, car le Prince des milices célestes est aussi un des patrons de la bonne mort, auquel les pensionnaires de la Société doivent avoir une dévotion spéciale. C'est probablement de cette pensée que naîtra plus tard le choix de saint Joseph comme patron de la Caisse organisée sur de nouvelles bases.

Plus tard, en 1850, à l'occasion de la reconnaissance civile (acte d'incorporation) de la Caisse par la Législa-

apès les œuvres pies, qui, dans le premier projet de la création d'une caisse de secours, devaient avoir part à la distribution des fonds. Nous omettons naturellement celles qui sont mentionnées dans ce petit préambule historique :

- 50 Doter les filles pauvres qui voudraient se faire religieuses.
- 60 Secourir les communautés indigentes.
- 90 Favoriser l'ensemencement des terres dans les années de disette.
- 100 Encourager l'établissement des écoles et des catéchismes dans les paroisses fort étendues ou fort peuplées.
- 110 Pourvoir à quelques bonnes œuvres secrètes.

tur
prêt
l'ass
valt
sou
men
E
se ti
dont
étaie
Henr
de n
Lava
pensé
caisse
ment
naître
tradit
tion d
le sac
En
tion, 1
l'ancie
des pr
de Ri
partag
Le I
diocèse
laire d
octobre
tembre
3 sept
sauf le
furent